

Règlement

L'association « La Boucle de Fenouillet » organise le **Running Tour de Fenouillet 2019**, une course pédestre de 1.5 km enfants, de 5 ou 10 kms et 21 kms adultes et 21 kms en relais (2x10.5 kms en binôme mixte H et F).

Le dimanche 17 Mars 2019 à partir de 09h00 sur le site de l'espace de Géant Fenouillet.

Une marche nordique de 5 kms est prévue sur le même itinéraire que la course de 5 kms.

1 - Chronologie:

Départ de la course devant le cinéma le Kinépolis, sur le parvis de l'espace de Fenouillet.

Samedi 16 Mars 2019 :

14h00 à 18h00 : Récupération des dossards au décathlon de Fenouillet

Dimanche 17 Mars 2019 :

07h00 : Inscription à la course.

07h30 à 08h30 : Récupération des dossards devant le cinéma kinépolis

08h45: Briefing de course

08h50: Echauffement

09h00 : Départ du 5 kms et de la marche nordique

09h00 : Départ du 10 kms et 21 kms et 21 kms en relais.

La course enfants aura lieu le dimanche 17 Mars 2019. Le départ est prévu à 11h30.

A partir de 11h00 : Remise des récompenses

Un ravitaillement sera prévue à l'arriver.

Le parcours pour le 5kms, le 10 kms et 21 kms est une boucle fermée sans difficulté de à travers l'espace Fenouillet, sur routes, bords de canal, sentier.

Une équipe de 30 bénévoles seront positionnées sur le parcours.

La course pédestre sera chronométrée par puce électronique par la société Chrono start.

2 - Droits d'inscriptions et récompenses

- 7 euros pour le 1.5 kms enfants et la randonnée pédestre. (uniquement enfant de 9 à 14 ans). Sans mode de chronométrage.
- 10 euros pour le 5 kms adultes (Avec chrono)

- 12 euros pour le 10 kms adultes (Avec chrono)
- 19 euros pour le 21 kms. (Avec chrono)
- 17 euros 21 kms en relais par équipe de deux coureurs mixte. (Avec chrono)

Le passage du relais se fera à la sortie de la galerie devant la boutique la grande récré.

Récompense

- Courses enfants : récompense pour chaque enfant qui sera inscrit à la course.
- Pas de récompense pour les participants à la marche nordique.
- 3 premiers au scratch H et F
- 3 premiers du 5, 10, 21 kms individuel et par catégories H et F
- Premier binôme en relais (Mixte)

Inscription à la course :

- Uniquement par internet sur le site « **Boucle de Fenouillet** » sur la rubrique **Running Tour de Fenouillet** qui vous reconduira sur le site <https://www.chrono-start.com/> ou par facebook.
- Inscription avant le dimanche 3 Mars 2019 à **22h00**.
- Possibilité de s'inscrire le jour de la course à 7h00.

Informations sur le site internet www.laboucledefenouillet.fr, par mail boucledefenouillet@gmail.com ou par téléphone au 06.37.99.75.39

Les inscriptions devront comprendre toutes les informations demandées ainsi que le certificat médical.

Documents demandés :

- Règlement des droits d'inscriptions
- Un certificat médical de « non-contre indication à la pratique de la course à pied **en compétition** » datant de moins d'un an à la date de l'épreuve.
- Pour prendre le départ, chacun doit juger de son état de forme et se sentir capable de courir ou marcher la distance choisie.

Tout dossier incomplet ne pourra donner suite à une inscription au Running Tour de Fenouillet.

Toute inscription est ferme et définitive. Aucun remboursement ne sera effectué.

Les mineurs doivent fournir une autorisation parentale signée par leurs parents. La course de 5kms est ouverte aux mineurs âgés de 16 ans.

Retrait des dossards

Le retrait des dossards s'effectuera le samedi 16 Mars 2019 au magasin de Décathlon Fenouillet de 14h00 à 18h00 ou le jour de la course entre 7h30 et 08h30 au niveau du départ du Running Tour de Fenouillet devant le cinéma le Kinépolis.

1. Sécurité, animation

- L'UMS31 assurera la sécurité médicale des coureurs et du public : 06.62.10.60.16
- Le Docteur Philippe Amiel sera le médecin de Course. 06.62.22.56.59
- Des signaleurs vous accueilleront pour la distribution des dossards.
- L'école de chiropracteur et des professionnels de l'ostéopathie seront présents sur place et assureront des soins et aideront à la récupération après course.

2. Responsabilité

L'organisateur est couvert par une police d'assurance souscrite auprès de la Maïf. Le simple fait de participer à la course implique le respect de règlement. En aucun cas, l'organisateur ne peut être tenu responsable d'incidents, d'accidents ou de vols pendant la manifestation y compris les défaillances consécutives à un mauvais état de santé.

Tous les participants au Running Tour de Fenouillet, autorise à l'équipe de secouriste sur place à intervenir et prodigué les soins qui pourraient s'imposer.

- Alain Faurent directeur de la course réglera tous les problèmes ou litiges. Les participants devront se conformer au règlement et aux règles de la FFA.
- L'organisateur se réserve le droit de mettre un terme à la manifestation en cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou toute autre événements qui pourrait nuire à la sécurité et au bon déroulement de l'épreuve. Aucun remboursement ne pourra être fait ou quelconque indemnité.
- Tous les participants au Running Tour de Fenouillet s'engage à respecter le règlement de part leur inscription. Tout accident ou incident survenant avant, pendant ou après la manifestation dut à un non respect des règles de sécurité l'organisateur ne sera pas tenu responsable.
- Loi informatique et libertés :

Conformément à loi n°78-17 du 11 janvier 1978 modifiée, nous informons que les résultats seront publiés sur les réseaux sociaux ou sur le site internet.

3. Droits à l'image

Les participants autorisent la dite association à utiliser son nom, son image, sa voix et sa prestation sur le parcours en vue de toute exploitation directe ou indirecte sur tout support.

Des photos et des vidéos seront prises pendant la course et seront visibles sur la page facebook du Running Tour de Fenouillet.

Les infos personnelles sont destinées à l'association « La boucle de Fenouillet » et à ses partenaires.